



GESTION DE L'EAU

Le contrat avec Suez-environnement en cours d'évaluation

PAR RIAD EL HADI

Le contrat de gestion déléguée des services de l'eau de la ville d'Alger, signé entre la société française Suez-environnement, l'Algérienne des eaux (ADE) et l'Office national de l'assainissement (ONA), qui expirera en août prochain, est en cours d'évaluation.

C'est ce qu'a indiqué à la presse le ministre des Ressources en eau , Abdelwahab Nouri, en marge de l'inauguration, lundi, du 12° Salon international des équipements, des technologies, des services de l'eau et de l'environnement.

Signé en 2005, ce contrat de gestion du réseau d'AEP et d'assainissement de la

capitale et des wilayas environnantes a été renouvelé en 2011 avec une date d'expiration prévue pour août 2016. Interrogé par la presse si ce contrat allait être renouvelé, Nouri a répondu que "nous sommes en train d'évaluer la situation. Sur la base de cette évaluation, une décision sera prise". Selon lui, ce contrat a permis aux cadres algériens d'acquérir une "grande expérience" et une "maîtrise" de la gestion et du management, qui sont des avantages "qui nous faisaient défaut auparavant".

A rappeler que ce contrat a permis la création de la Société des eaux et d'assainissement d'Alger (Seaal) de droit algérien dont les actions sont réparties entre l'ADE, l'Ona et Suez environnement

Ces trois partenaires se sont associés pour fournir, à Alger, des services d'eau, d'assainissement et de gestion de la clientèle équivalents aux référentiels internationaux, avec un objectif consistant à offrir aux usagers un accès à l'eau potable 24h/24, 7j/7 et à améliorer significativement le service d'assainissement de la ville, ainsi que le transfert de savoir-faire de Suez.

Grâce à ce partenariat, a encore précisé le ministre, "nous avons consolidé le niveau de perfectionnement de nos cadres. C'est d'ailleurs l'un des résultats les plus positifs que nous pouvons en tirer".

Il a, toutefois, souligné que "ce ne sont

pas tous les partenariats de gestion déléguée qui ont réussi. C'est pour cela que je parle d'évaluation car nous ne pouvons pas nous projeter sur l'avenir sans que l'on ait les éléments nécessaires d'appréciation qui nous permettent de prendre la décision finale".

Il a cité l'exemple du contrat conclu en 2007 entre l'ADE et l'opérateur allemand Gelssen-Wasserpour pour la gestion déléguée des services de l'eau des wilayas d'Annaba et d'El Tarf, qui avait été résilié en 2011: Ce partenariat a été un "fiasco" alors que celui de la ville de Constantine est "à peine moyen", tandis que celui d'Oran est "l'un des plus réussis", a-t-il lancé.

р г



Gestion de l'eau

LE CONTRAT AVEC SUEZ-ENVIRONNEMENT EN COURS D'ÉVALUATION

Le contrat de gestion déléguée des services de l'eau de la ville d'Alger, signé entre la société française Suezenvironnement, l'Algérienne des eaux (ADE) et l'Office national de l'assainissement (ONA), qui expirera en août prochain, est en cours d'évaluation.



est ce qu'a indiqué à la presse le ministre des Ressources en eau et de l'environnement, Abdelwahab Nouri, en marge de l'inauguration, lundi, du 12ème Salon international des équipements, des technologies, des services de l'eau et de l'environnement. Signé en 2005, ce contrat de gestion du réseau d'AEP et d'assainissement de la capitale et des wilavas environnantes a été renouvelé en 2011 avec une date d'expiration prévue pour août 2016. Interrogé par la presse si ce contrat allait être renouvelé, M. Nouri a répondu que "nous sommes en train d'évaluer la situation. Sur la base de cette évaluation, une décision sera prise". Selon lui, ce contrat a permis aux cadres algériens d'acquérir une "grande expérience" et une "maîtrise" de la gestion et du management, qui sont des avantages "qui nous faisaient défaut auparavant". A rappeler que ce contrat a permis la création de la Société des eaux et d'assainissement d'Alger (SEAAL) de droit algérien dont les actions sont réparties entre l'ADE, l'ONA Suez et Environnement. Ces trois partenaires se sont associés pour fournir, à Alger, des services d'eau, d'assainissement et de gestion de la clientèle équivalents aux référentiels internationaux, avec un objectif consistant à offrir aux usagers un accès à l'eau potable

24h/24, 7j/7 et à améliorer significativement le service d'assainissement de la ville, ainsi que le transfert de savoir-faire de Suez Environnement aux équipes de SEAAL.

Grâce à ce partenariat et à d'autres similaires, a encore précisé le ministre, "nous avons consolidé le niveau de perfectionnement de nos cadres. C'est d'ailleurs l'un des résultats les plus positifs que nous pouvons en tirer". Il a, toutefois, souligné que "ce ne sont pas tous les partenariats de gestion déléguée (signés avec des partenaires étrangers) qui ont réussi. C'est pour cela que je parle d'évaluation car nous ne pouvons pas nous projeter sur l'avenir sans que 'on ait

les éléments nécessaires d'appréciation qui nous permettent de prendre la décision finale". Il a cité l'exemple du contrat conclu en 2007 entre l'ADE et l'opérateur allemand Gelssen-Wasserpour pour la gestion déléguée des services de l'eau des wilayas d'Annaba et d'El Tarf, qui avait été résilié en 2011: Ce partenariat a été un "fiasco" alors que celui de la ville de Constantine est "à peine moyen", tandis que celui d'Oran est "l'un des mieux réussis", a-t-il lancé. Concernant des allégations de certains médias selon lesquels les pouvoirs publics envisageraient la réduction des heures d'alimentation en eau potable, en raison du manque de pluie, et l'augmentation des tarifs, le ministre a déclaré: "Je démens formellement les informations publiées dans la presse nationale concernant une éventuelle décision de l'administration de procéder à la réduction du volume horaire d'alimentation en eau potable et à l'augmentation du prix de l'eau". Actuellement, a-t-il insisté, "le gouvernement n'a l'intention ni d'augmenter le prix de l'eau ni de réduire les horaires d'alimentation en eau". Le stock d'eau emmagasiné actuellement dans les 75 barrages en exploitation "est suffisant pour répondre aux besoins de consommation pendant deux années", a-t-il fait savoir. Les barrages sont remplis à hauteur de 65-70%, et ce, sans compter, les 2,3 millions m3 produits quotidiennement par les stations de dessalement d'eau de mer, a ajouté M. Nouri qui a également indiqué que les dernières pluies enregistrées avaient contribué au débordement de certains barrages à l'est du pays. A. A.

A. A

SALON INTERNATIONAL DES ÉQUIPEMENTS, DES TECHNOLOGIES, DES SERVICES DE L'EAU ET DE L'ENVIRONNEMENT

Des professionnels en quête de marchés

Journée particulière au Salon international des équipements, des technologies, des dervices de l'eau et de l'environnement (SIEE Pollutec). Professionnels et utilisateurs s'y sont rendus tôt dans la matinée. Objectif, rencontrer les représentants des entreprises participantes pour s'informer sur les différents services. A cet effet, il a été plus commode de se rapprocher des gérants des stands des entreprises nationales ou étrangères. Chez le français Suez Environnement, Noureddine Mesbah, directeur de succursale, observe que la participation à cette manifestation est très importante compte tenu des réalisations du groupe Suez en Algérie depuis plus de 20 ans dans le domaine du traitement de l'eau potable et de l'épuration notamment au niveau du barrage de Taksebt.

«Actuellement, nous nous attelons à achever les travaux au niveau de la station d'épuration de Baraki», a-t-il précisé. Il a rappelé que son entreprise a, actuellement, deux importants projets en phase d'étude dont un pour la nouvelle ville de Hassi Messaoud où Suez a la charge de réaliser une station d'épuration en partenariat avec le groupe public Cosider. Mais le projet qui tient le plus au groupe français c'est de continuer à gérer la Société des eaux et de l'assainissement d'Alger (SEAAL), fruit d'un partenariat avec l'Algérienne des eaux. «Ensemble, nous engageons et mettons nos acquis au service de la sécurisation des ressources essentielles à savoir, l'eau dans le cadre d'une mission com-



mune», plaide-t-il. Mais au salon on vient aussi pour vendre. A l'image de l'entreprise hollandaise Yesbags qui propose un nouveau matériel avec une nouvelle conception. Implantée à Oran, l'entreprise est spécialisée dans l'équipement professionnel d'assainissement. Elle propose, à l'occa-

sion du salon, Ecofit, une machine de curage d'égout équipée d'un onduleur à haute pression qui permet une intervention rapide lors des travaux d'assainissement. Le stand a été mis en valeur avec l'exposition de la Rom Smart Trailers, utilisée pour une grande gamme d'applications, comme le nettoyage à haute pression des placettes, ponts, panneaux de signalisation et mobilier urbain. Selon Mohamed Belhadj, directeur commercial à Yesbags, les équipements présentés lors de cette édition de Pollutec sont spécifiques au curage de canalisation. Selon lui, l'entreprise a déjà conclu des marchés avec l'Office national de l'assainissement (ONA). En outre, environ une soixantaine de machines ont été vendues en 2015 à la SEAAL d'Oran, et à des jeunes bénéficiaires de projets Ansej.

Du côté des entreprises nationales, la Société industrielle de traitement des élastomères et polymères (Tuboplast), fabricant de canalisations en plastique, propose ses produits aux entreprises d'assainissement pour une meilleure évacuation de l'eau potable, des eaux usées, et le transfert de gaz et liquide industriel. Selon Smaïl Karli, responsable contrôle et qualité à Tuboplast, les tubes fabriqués par son entreprise sont demandés à l'échelle nationale y compris par les entreprises étrangères établies en Algérie. L'entreprise a déjà livré 22.500 kilomètres de tubes et 10.000 km de canalisations pour eau.

■ Rym Harhoura





Contrat de Suez Environnement en cours d'évaluation

Le contrat de gestion déléguée des services de l'eau de la ville d'Alger, signé entre la société française Suezenvironnement, l'Algérienne des eaux (ADE) et l'Office national de l'assainissement (ONA), qui expirera en août prochain, est en cours d'évaluation. C'est ce qu'a déclaré à la presse Abdelwahab Nouri, ministre des Ressources en eau et de l'Environnement, en marge de l'inauguration, lundi, du 12° Salon international des équipements, des technologies, des services de l'eau et de l'environnement. Signé en 2005, ce contrat de gestion du réseau d'AEP et d'assainissement de la capitale et des wilayas environnantes a été renouvelé en 2011 avec une date d'expiration prévue pour août 2016.





Gestion de l'eau

Le contrat avec Suez Environnement en cours d'évaluation

e contrat de gestion déléguée des services de l'eau de la ville d'Alger, signé entre la société francaise Suez Environnement, l'Algérienne des eaux (ADE) et l'Office national de l'assainissement (ONA). qui expirera en août prochain, est en cours d'évaluation. C'est ce qu'a indiqué à la presse le ministre des Ressources en eau et de l'Environnement, Abdelwahab Nouri, en marge de l'inauguration du 12 Salon international des équipements, des technologies, des services de l'eau et de l'environnement. Signé en 2005, ce contrat de gestion du réseau d'AEP et d'assainissement de la capitale et des wilayas environnantes a été renouvelé en 2011 avec une date d'expiration prévue pour août 2016. Interrogé par la presse si ce contrat allait être renouvelé, M. Nouri a répondu que «nous sommes en train d'évaluer la situation. Sur la base de cette évaluation. une décision sera prise». Selon lui, ce contrat a permis aux cadres algériens d'acquérir une «grande expérience» et une «maîtrise» de la gestion et du management, qui sont des avantages qui «nous faisaient défaut auparavant». A rappeler que ce contrat a permis la création de la Société des eaux et d'assainissement d'Alger (SEAAL) de droit algérien dont les actions sont réparties entre l'ADE, l'ONA et Suez Environnement. Ces trois partenaires se sont associés pour fournir, à Alger, des services d'eau, d'assainissement et de gestion de la clientèle, équivalents aux référentiels internationaux, avec un objectif consistant à offrir aux usagers un accès à l'eau potable 24h/24, 7j/7 et à améliorer significativement le service d'assainissement de la ville, ainsi que le transfert de savoir-faire de Suez Environnement aux équipes de SEAAL. Grâce à ce partenariat et à d'autres similaires, a encore précisé le ministre, «nous avons consolidé le niveau de perfectionnement de nos cadres. C'est d'ailleurs l'un des résultats les plus positifs que nous pouvons en tirer». Il a, toutefois, souligné que «ce ne sont pas tous les partenariats de gestion déléguée (signés avec des partenaires étrangers) qui ont réussi. C'est pour cela que je parle d'évaluation car nous ne pouvons pas nous projeter sur l'avenir sans que l'on ait les éléments nécessaires d'appréciation qui nous permettent de prendre la décision finale». Il a cité l'exemple du contrat conclu en 2007 entre l'ADE et l'opérateur allemand Gelssen-Wasserpour pour la gestion déléguée des services de l'eau des wilayas d'Annaba et d'El Tarf, qui avait été résilié en 2011. Ce partenariat a été un «fiasco» alors que celui de la ville de

Constantine est «à peine moyen», tandis que celui d'Oran est «l'un des mieux réussis», a-t-il lancé. Concernant des allégations de certains médias selon lesquelles les pouvoirs publics envisageraient la réduction des heures d'alimentation en eau potable, en raison du manque de pluie, et l'augmentation des tarifs, le ministre a déclaré: «Je démens formellement les informations publiées dans la presse nationale concernant une éventuelle décision de l'administration de procéder à la réduction du volume horaire d'alimentation en eau potable et à l'augmentation du prix de l'eau». Actuellement, a-t-il insisté, «le gouvernement n'a l'intention ni d'augmenter le prix de l'eau ni de réduire les horaires d'alimentation en eau». Le stock d'eau emmagasiné actuellement dans les 75 barrages en exploitation «est suffisant pour répondre aux besoins de consommation pendant deux années», a-t-il fait savoir. Les barrages sont remplis à hauteur de 65-70%, et ce, sans compter, les 2,3 millions m3 produits quotidiennement par les stations de dessalement d'eau de mer, a ajouté M. Nouri qui a également indiqué que les dernières pluies enregistrées avaient contribué au débordement de certains barrages à l'est du

Souad L./ APS



Hassi Ameur

5,5 milliards pour une station d'épuration

J. Boukraa

l'énormes investissements ont été consacrés pour réaliser des projets, à travers la wilaya d'Oran, afin de résoudre les problèmes d'assainissement des eaux usées et des eaux pluviales, ainsi que la protection des centres urbains, contre les inondations. Cet état de fait est dû, essentiellement, aux extensions du tissu urbain et aux rejets des eaux usées brutes dans les milieux naturels. Dans ce cadre une nouvelle station d'épuration (STEP) sera réalisée, dans la commune, de Hassi Bounif. Les travaux de réalisation de cette station seront lancés, l'année prochaine. La réalisation de cette station d'épuration était devenue une urgence pour la préservation de l'environnement, dans les communes limitrophes à Hassi Bounif. Cette station dont le coût est estimé à quelque 5,5 milliards de centimes, sera réalisée dans la localité de Hassi Ameur, pour collecter les eaux usées de plusieurs sites, et notamment, les eaux usées de la zone industrielle. Le but est, aussi, de mettre un terme à la pollution de la zone humide du Lac Telmamine.

En effet, la réutilisation des eaux usées épurées, notamment, à des fins agricoles, est devenue l'un des axes principaux de la stratégie du secteur des Ressources en eau, en Algérie, Dans le but d'améliorer le taux de collecte des eaux usées, un vaste programme de projets a été lancé, durant la dernière décennie. A Oran, le programme tracé par la direction de l'Hydraulique de la wilaya d'Oran, pour la réalisation de nouvelles stations de traitement et épuration des eaux usées (STEP), à travers tout le territoire de la wilava, est en bonne voie. Dans ce contexte, la wilaya a bénéficié de deux projets de réalisation de stations d'épuration des eaux usées, dans plusieurs communes comme Oued Tlelat, Mers El Kebir et Misserghine. Les projets sont gérés par la direction de l'Hydraulique et des Ressources en eau. Les STEP seront réalisées pour deux objectifs essentiels, à savoir : l'arrêt des rejets des eaux uséesn dans la mer et la réutilisation des eaux traitées pour l'irrigation des terres agricoles.

Les eaux usées seront épurées, conformément, aux prescriptions sanitaires et techniques applicables à l'utilisation des eaux traitées, à des fins d'irrigation de cultures.

L'objectif principal est d'éliminer les risques sanitaires. Ainsi, les eaux usées épurées sont réutilisées pour l'irrigation de certaines cultures telles l'arboriculture ou les cultures fourragères. Ce genre de procédé d'épuration, de plus en plus utilisé, à travers le monde, notamment pour les petites communautés, présente beaucoup d'avantages. C'est un procédé écologique qui fonctionne, sans utilisation d'énergie ni apport de produits chimiques. En 2020, les eaux usées représenteront un volume très appréciable de près de 2 milliards de m3, si la demande en eau est totalement satisfaite à cet horizon. Un tel volume, une fois épuré, pour des considérations écologiques ou de protection des ressources en eau. sera très apprécié quant à son utilisation par l'Agriculture ou l'Industrie. L'élimination des boues d'épuration constitue un des enjeux majeurs, pour notre pays. Rappelons, aussi, qu'une expérience de réutilisation de la boue de la station d'épuration d'El Kerma, à des fins agricoles, a été lancée, en 2015.



NAÄMA

Amélioration urbaine : 26 projets seront lancés avant fin mars

Vingt-six projets d'amélioration urbaine seront lancés durant le premier trimestre de cette année dans la wilaya de Naama. Ces projets font partie de 42 marchés totalisant un montant de 1,4 milliard DA, dont 7 projets ont été lancés pour une enveloppe de 200 millions DA parmi une dizaine d'opérations.

Programmées pour cette année, ces opérations concernent les plans d'occupation du sol des communes de Naâma, Tiout, Djeniène Bourezgue, Asla et Ain-Sefra, et portent notamment sur l'aménagement de routes du quartier Hadj Abid et du lotissement "5" dans la commune de Mécheria, la cité Imam Malek à Ain-Sefra, le lotissement "45 ha" à Sfissifa, la rénovation et l'extension des réseaux d'alimentation en eau potable et d'assainissement à Mécheria et Ain-Sefra.

R.R.



استلام مشروع إعادة تأهيل قناة جرالمياه من سدا قنيطرة نهاية 2017

سيتم استلام مشروع إعادة تأهيل قناة جر المياه لسد القنيطرة ببلدية أم الطوب (غرب سكيكدة) نهاية 2017، حسبما أكده والى سكيكدة فوزى بن حسين. وأضاف ذات المسؤول، خلال زيارة تفقد عاين خلالها ورشة إعادة تأهيل نظام التزويد بالمياه الصالحة للشرب للتجمع الحضرى بسكيكدة بأن مشروع إعادة تأهيل قناة الجر لسد قنيطرة يحظى بـ «اهتمام كبير من طرف السلطات، ومن شأنه أن يمكن عند استلامه من تزويد السكان بالمياه الصالحة للشرب على مدار الساعة». وأوضيح بأن هذا المشروع الذي كلف غلافا ماليا بقيمة 14 مليار دج وانطّلقت أشغاله مطلع سنة 2015 قد تم تقسيمه إلى مشروعين الأول يخص

تجديد المقاطع المتدهورة للقناة والثاني خاص بتجديد قنوات الضخ انطلاقا من بلدية حمادي كرومة نحو مدينة سكيكدة، مشيرا إلى أنه تم تكليف مجموعة من المقاولات لإنجازها. ودعا الوالى المقاولات للإسراع في وضع أنابيب الجر مع التركيز على فتح المسالك انطلاقا من المناطق السهلة لتفادي تأخر المشروع، فضلا على اعتماد دراسة جادة بخصوص مشروع مرور الأنابيب عبر التجمع السكني لبلدية سيدي مزغيش (جنوب غرب ستكيكدة) لتفادي المساس بمساكن المواطنين. وحسب الشروح المقدمة بعين المكان فإن هذا المشروع يستدعى الإسراع في وتيرة الإنجاز بالنظر إلى أن سد القنيطرة هو الذي عون

سكان كلمن سكيكدة وحمادي كرومة وفلفلة والحدائق وأم الطوب وتمالوس وبنى ولبان وبين الويدان والولجة بوالبلوط، بالإضافة إلى المنطقة الصناعية بالولاية عياه الشرب، أي ما عِثل حوالي 400 ألف نسمة. للإشارة فإن تدهور قنّاة الجر لسد القنيطرة (117 مليون متر مكعب)، والتي يعود تاريخ إنجازها إلى سنة 1984 كثيرا ما يتسبب في تذبذب التزود بالمياه الصالحة للشرب لتجمعات السكنية لسكيكدة، خصوصافي حالة حدوث أعطاب بمحطة تحلية مياه البحر التي تعتبر البديل الوحيد في حال توقف الضّعة انطلاقا من سدقنيطرة.

9.0





مسؤول مركزي بوزارة الموارد المائية يؤكد بورقلة

تكثيف وتجنيد الموارد المائية هو الهدف الإستراتيجي المستقبلي للدولة

ترتكز الإستراتيجية المستقبلية للدولة بخصوص الموارد المائية على جانب تكثيف وتجنيد هذه الموارد الطبيعية عبر التراب الوطنى ولكن ذلك يتطلب التقيد بعدة شروط لتحقيق هذا الهدف، كما أفاد بورقلة مسؤول مركزي بوزارة الموارد المائية والبيئة. وأوضح مدير حشد الموارد المائية بالوزارة الوصية، خلال لقاء للجنة الحوض الهيدروغرافي للصحراء، أن الإستراتيجية المستقبلية للدولة بخصوص الموارد المائية ترتكز على جانب تكثيف وتجنيد هذه الموارد الطبيعية عبر التراب الوطني، إلا أن تحقيق هذا الهدف يتطلب التقيد بجملة من الشروط الأساسية التي من أهمها القضاء على التسربات على مستوى شبكة قنوات التموين عياه الشرب والاستعمال العقلاني للمياه في قطاع الفلاحة، وذلك عن طريق استخدامً الطرق الحديثة في الري الفلاحي، على غرار تقنيةً السقى بالتقطير ألَّتي تساعد على الاقتصاد في المياه والمحافظة على هذه الثروة الحيوية.

وبدوره أوضح المدير العام للوكالة الوطنية للتسيير المدمج للموارد المائية أنه جرى في إطار المخطط التوجيهي لتسيير الموارد المائية بالحوض الهيدروغرافي إعداد دراسة تتعلق بالخدمة العمومية للمياه الصالحة للشرب وكيفية توزيعها على مستوى الولايات التي يتشكل منها هذا الحوض. وتهدف هذه الدراسة إلى إيجاد تسيير متكامل للموارد المائية بمختلف الأحواض الهيدروغرافية والمناطق الصحراوية، فضلا عن تحقيق توازن بين

العرض والطلب بخصوص هذه المادة الحيوية، كما ذكر درامشي محمد.

وأجمع متدخّلون في هذا اللقاء الذي احتضنه مقر الولاية أن ملف تجنيد وتوزيع المياه الصالحة للشرب على مستوى الولايات العشر التي يتشكل منها الحوض الهيدروغرافي للصحراء (ورقلة وبسكرة والوادي وغرداية وتندوف والأغواط وبشار وإيليزي وقنراست وأدرار) لا تزال تواجهه العديد من الإشكاليات بهذه المناطق، مما يتطلب إيجاد الحلول المناسبة لها لتحقيق الأهداف المرجوة.

وتتمثل أبرز هذه الإشكاليات -حسبهم- في التأخر في إنجاز الآبار الخصصة للتموين المياه الصالحة للشرب، إضافة إلى التأخر في كهربة هذه الآبار من طرف المصالح التابعة لشركة توزيع الكهرباء والغاز و»اعتماد» نظام الدفع الجزافي، مقابل استهلاك المياه ورداءة نوعية هذه المادة الحيوية ببعض المناطق.

كما يتعلق الأمر كذلك بتدني نسبة التدفق على مستوى الآبار، علاوة على استعمال المياه الصالحة للشرب في الري الفلاحي، حيث أن نسبة 40 في المائة من حجم المياه الموزعة تستغل لسقي الأراضي الفلاحية.

يذكر أن هذا اللقاء الذي نظمته وكالة الحوض الهيدروغرافي للصحراء جرى بحضور أعضاء لجنة الحوض الممثلين لمختلف الإدارات العمومية بالجماعات المحلية، وكذا الهيئات المسيرة لقطاع الموارد المائية وبعض الجمعيات والهيئات المهنية.